

Pôle des affaires scolaires et périscolaires

Madame Laura BOCCARDI

Responsable du pôle

01 49 35 25 27

enfance@mairie-villemomble.fr

OBJET : Demande d'inscription au séjour « Cors'Aquatic » pour les vacances d'été 2025.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que vous pouvez solliciter une inscription pour votre enfant au séjour « **Cors'Aquatic** », **du lundi 31 mars au vendredi 20 avril 2025 inclus**, pour les congés scolaires d'été 2025.

A cette fin, il vous suffit de remplir et de retourner au pôle des affaires scolaires et périscolaires le dossier ci-joint, dûment complété et signé, durant cette période.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que les séjours proposés restent sous réserve de **l'évolution des mesures sanitaires** qui pourraient être prises d'ici le début du séjour sollicité. Les éventuels protocoles sanitaires à respecter lors du séjour, vous seront communiqués à l'occasion de la confirmation du séjour par le prestataire, le cas échéant.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération et sera systématiquement retourné.

SÉJOURS PROPOSÉS : Séjour « Cors'Aquatic »

Pour les jeunes âgés de 14 ans révolus à 17 ans.

Informations disponibles dans la brochure des séjours d'été 2025.

SÉJOUR 1 : du 18 juillet au 31 juillet 2025

SÉJOUR 2 : du 1^{er} août au 14 août 2025

TARIFS : 837.48 euros pour le séjour, tarif de référence qui servira à calculer le quotient familial (1 674.96 euros pour les hors Villemomble).

La ville se réserve le droit d'apporter toutes modifications sur le fonctionnement selon les effectifs d'inscrits.

CONDITIONS D'INSCRIPTION : Peut être inscrit tout jeune Villemomblois répondant aux critères d'âges précisés ci-dessus. Les hors Villemomble ne pourront être accueillis qu'en fonction des places disponibles.

L'admission ne sera définitive qu'après acceptation écrite du service, dans la mesure où toute dette communale est acquittée et dans la limite des places disponibles.

CONDITIONS D'ANNULATION : Compte tenu de l'obligation pour la commune de réserver à l'avance les séjours pour lesquels elle ne peut se dédire des frais engagés, **tout séjour confirmé et non annulé par écrit fera l'objet d'un dédit d'annulation selon les conditions suivantes :**

- Annulation formulée entre 40 à 6 jours avant la date du départ : 60 % du tarif du séjour applicable à la famille (en fonction du quotient familial).
- Annulation formulée entre 6 jours avant la date du départ au jour du départ : 80 % du tarif du séjour applicable à la famille (en fonction du quotient familial).

Toutefois, ce dédit ne sera pas facturé en cas d'accident ou de maladie expressément justifié par un certificat médical adressé au pôle des affaires scolaires et périscolaires.

RAPATRIEMENT DISCIPLINAIRE :

En cas de comportement incompatible avec la vie en collectivité ou de non-respect des consignes données sur place, un rapatriement disciplinaire pourrait être décidé. Le surcoût induit serait totalement à la charge des familles.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION A RETOURNER AU PÔLE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :

- La fiche de renseignements.
- La fiche d'inscription (fournie par l'organisme), dûment remplie et complétée, accompagnée d'une photo d'identité.
- La fiche sanitaire de liaison (fournie par l'organisme), dûment remplie, complétée, signée, accompagnée d'une copie du carnet de vaccination. **(1)**
- Le Pass nautique (fourni par l'organisme) à faire compléter et signer par un maître-nageur sauveteur.
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques (fourni par l'organisme) à faire compléter et signer par votre médecin.
- **Une attestation d'assurance en cours de validité, au nom de l'enfant et comprenant : la responsabilité civile, l'individuelle accident extra-scolaire, le rapatriement sanitaire.**
- Une photocopie de l'attestation de l'Assurance maladie du responsable sur laquelle figure l'enfant
- Pour les bénéficiaires du régime CMU, fournir la photocopie de l'attestation de droits à l'assurance maladie **en cours de validité.**
- Le cas échéant, tout document officiel concernant l'exercice de l'autorité parentale et fixant la résidence principale de l'enfant, pour les parents séparés ou divorcés.
- Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (Quittance de loyer, attestation de contrat ou facture d'énergies, d'électricité, de gaz, téléphone fixe, bail de location, abonnement internet).
 - Pour les familles hébergées :
 - Attestation sur l'honneur établie par l'hébergeant(e) **(2)**
 - Photocopie recto-verso de la pièce d'identité de l'hébergeant **(2)**
 - Un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de trois mois (quittance de loyer, attestation de contrat ou facture d'énergies, d'électricité, de gaz, téléphone fixe, bail de location, abonnement internet).

Pour le cas particulier des hébergements pris en charge par un organe social, il est uniquement exigé une attestation d'hébergement à l'entête de l'organisme, datant de moins de 3 mois.

- Pour établir votre quotient familial : copie intégrale de votre avis d'imposition 2023 (sur les revenus de l'année 2022) de chaque responsable constituant le foyer et de l'attestation des prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales **(2)**.

(1) Tout problème de santé impliquant des contraintes d'accueil particulières ou un PAI notamment alimentaire (allergies), devra faire l'objet d'un courrier spécifique accompagné d'un dossier médical, explicitant la situation et les mesures à prendre sur place. Un accord devra être prononcé à l'issue, en fonction des possibilités d'accueil individualisé pour confirmer le départ de votre enfant.

(2) Ne pas procurer ces documents si vous les avez déjà fournis au pôle des affaires scolaires et périscolaires pour l'année scolaire 2024/2025.

Si vous êtes concernés, vous pourrez faire valoir les aides aux vacances accordées par la Caisse d'Allocations Familiales au moment de l'inscription.

A FOURNIR DANS LES 15 JOURS AU PÔLE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES APRÈS ACCEPTATION DU SÉJOUR :

- La copie lisible de la première page du passeport (où figure la photo) ou de la carte nationale d'identité, en cours de validité.

POUR LE DÉPART, VOTRE ENFANT DEVRA OBLIGATOIREMENT ÊTRE MUNI :

- Soit d'un **passport individuel** en cours de validité, soit d'une **carte nationale d'identité** en cours de validité

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Villemomble,

Le 27 mars 2025

L'Adjoint au Maire
Chargé de l'Enfance, de la Jeunesse,
et de la restauration scolaire



Serge ZARLOWSKI

VILLE DE VILLEMOMBLE
Pôle des affaires scolaires et périscolaires
☎ : 01 49 35 25 23 - enfance@mairie-villemoble.fr
DEMANDE D'INSCRIPTION AU SÉJOUR « **Cors'Aquatic** »
Séjour d'été 2025

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
A retourner avec le dossier complet au pôle des affaires
scolaires et périscolaires
Du 31 mars au 20 avril 2025
Remplir une demande par enfant

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA COMPOSITION DU FOYER ACTUEL	
<p style="text-align: center;">Représentant N° 1 de la famille :</p> <p>Civilité : Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/></p> <p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p style="text-align: center;">LIEN DE PARENTÉ AVEC L'ENFANT :</p> <p><input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Beau-père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Belle-mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> Tutrice :</p> <p style="text-align: center;">SITUATION FAMILIALE :</p> <p><input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Séparé * <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Divorcé * <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> PACS</p> <p>* Résidence de l'enfant en cas de divorce ou de séparation (fournir une copie du jugement) :</p> <p>OBLIGATOIRE : Pour vous joindre facilement :</p> <p>☎ Domicile :</p> <p>☎ Professionnel :</p> <p>📞 Portable :</p> <p>✉ Email :</p>	<p style="text-align: center;">Représentant N° 2 de la famille :</p> <p>Civilité : Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/></p> <p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p style="text-align: center;">LIEN DE PARENTÉ AVEC L'ENFANT :</p> <p><input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Beau-père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Belle-mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> Tutrice :</p> <p style="text-align: center;">SITUATION FAMILIALE :</p> <p><input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Séparé * <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Divorcé * <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> PACS</p> <p>* Résidence de l'enfant en cas de divorce ou de séparation (fournir une copie du jugement) :</p> <p>OBLIGATOIRE : Pour vous joindre facilement :</p> <p>☎ Domicile :</p> <p>☎ Professionnel :</p> <p>📞 Portable :</p> <p>✉ Email :</p>
<p>Nom – Prénom – Adresse et signature obligatoire du payeur du séjour :</p>	
<p>En cas de parents séparés, préciser le nom, prénom et adresse du parent ne faisant pas partie du foyer actuel :</p>	
<p>En cas d'absence ou d'urgence : nom (s) de la (les) personne (s) à prévenir, lien de parenté, adresse et téléphone :</p>	



DEMANDE D'INSCRIPTION FORMULÉE POUR :
Les jeunes de 14 ans révolus à 17 ans

COCHEZ LE SÉJOUR SOUHAITÉ :

SÉJOUR 1 : du vendredi 18 juillet au jeudi 31 juillet 2025	
SÉJOUR 2 : du vendredi 1er août au jeudi 14 août 2025	

Identité de l'enfant :

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe :

Age :

Etablissement scolaire fréquenté :

Classe :

Ces séjours restent sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires qui pourraient être prises d'ici le début du séjour sollicité. Les éventuels protocoles sanitaires à respecter lors du séjour, vous seront communiqués à l'occasion de la confirmation du séjour par le prestataire, le cas échéant.

Observations particulières :

J'atteste avoir pris connaissance de toutes les modalités d'inscription, de fonctionnement et de rapatriement disciplinaire explicitées dans le courrier de demande d'inscription. Je m'engage à rembourser les éventuels frais médicaux, d'hospitalisation avancés par l'organisme.

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé » :

Ce dossier peut être complété de façon numérique.

Dans le cas contraire (s'il est rempli de façon manuscrite), merci d'écrire lisiblement en lettres majuscules.



Emplacement réservé à Tootazimut
N° du client

FICHE D'INSCRIPTION

Le séjour

Année 2025

Nom du séjour : Dates : du2025 au2025

L'inscription a-t-elle été faite par l'intermédiaire d'une collectivité ? Si oui, laquelle

Le participant

Nom : Prénom : Date de naissance :

Sexe : F M Nationalité : Tél. portable participant : Classe :

L'enfant a-t-il des affinités avec un autre participant du séjour ? OUI NON

(souhait d'intégrer une même chambre ainsi qu'un même groupe d'activité - respect de 2 ans d'écart maximum - le directeur en tiendra compte dans la mesure du possible)

Si oui, précisez le nom de l'autre participant (à noter que celui-ci doit également faire la demande sur sa fiche d'inscription) :

Le participant sait-il nager ? OUI NON

Selon les séjours, ne pas oublier de joindre la copie (conserver l'original) du pass nautique (ou "Sauv'Nage" ou "Savoir nager")

Taille : cm Poids : kg Pointure :

A compléter obligatoirement pour les séjours hiver : Tour de tête : cm

Niveau de ski actuel : Débutant Flocon 1ère étoile 2ème étoile 3ème étoile Supérieur :

Le responsable légal du participant

Père Mère Autre : Nationalité : Profession :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

@ Adresse Mail :

Etat civil : Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e) Vie maritale Autre

Tél. Portable père* : Tél. Professionnel père : Tél. Domicile père :

Tél. Portable mère* : Tél. Professionnel mère : Tél. Domicile mère :

**Merci de préciser, d'entourer ou de surligner le numéro de portable à utiliser en priorité pour toute communication (un seul numéro)*

Personne à contacter en cas d'absence des parents (si ceux-ci ne sont pas joignables pendant le séjour) :

Monsieur Madame Nom :

Lien de parenté avec l'enfant :

Tél. Portable : Tél. Professionnel : Tél. Domicile :

FICHE SANITAIRE

Nom du participant : Prénom du participant :

Numéro de sécurité sociale (auquel est rattaché l'enfant) :

Nom du médecin traitant : Tél. :

L'enfant bénéficie-t-il de la Complémentaire Santé Solidaire CSS (ex CMU) ? OUI NON

Si oui, **joindre obligatoirement** une photocopie de l'attestation **en cours de validité pendant toute la durée du séjour**.

VACCINATIONS : Je certifie que mon enfant est à jour des vaccinations obligatoires (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite)

VACCIN OBLIGATOIRE	OUI	NON	Date du dernier rappel
Diphtérie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Tétanos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Poliomyélite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

JOINDRE OBLIGATOIREMENT
LA COPIE DU CARNET DE VACCINATION
OU UNE ATTESTATION MÉDICALE DES
VACCINATIONS À JOUR

Si le mineur n'a pas les vaccins obligatoires, joindre une attestation médicale de contre-indication à la vaccination (à noter que le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication)

ANTÉCÉDENTS ET TRAITEMENTS

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

ANGINES : OUI NON

RHUMATISMES : OUI NON

SCARLATINE : OUI NON

OTITES : OUI NON

COQUELUCHE : OUI NON

ROUGEOLE : OUI NON

VARICELLE : OUI NON

OREILLONS : OUI NON

RUBÉOLE : OUI NON

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? OUI NON

L'enfant a-t-il un PAI ? OUI NON

Si oui, joindre une **ordonnance** récente (de préférence informatisée pour une meilleure lecture) et/ou le **Projet d'Accueil Individualisé**. Les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**) devront être remis le jour du départ. Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...).

Précisez les dates et les précautions à prendre :

ALLERGIES

ASTHME : OUI NON

MÉDICAMENTEUSES : OUI NON

ALIMENTAIRES : OUI NON AUTRES :

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :

RÉGIME ALIMENTAIRE

Pas de régime particulier Sans viande Autre :

APPAREILLAGE Précisez si votre enfant porte des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc...

L'enfant mouille-t-il son lit ? Régulièrement OUI NON - Occasionnellement OUI NON *Si oui, ajouter au trousseau 2 pyjamas.*

Pour que chaque jeune puisse profiter pleinement d'un agréable séjour, nous avons mis en place cette charte du bien vivre ensemble reprenant certaines règles de vie élémentaires et nécessaires au bon fonctionnement d'un centre de vacances. Elle a pour but de garantir la quiétude du groupe, la protection des individus en toute circonstance et permettre à chacun de s'épanouir selon ses besoins et ses aspirations.

Nous veillons donc, avec la collaboration de TOUS - collectivités, parents, enfants, équipes d'encadrement et directeurs - à ce que chacun en prenne connaissance et s'engage à la respecter et à la faire respecter.

En s'inscrivant à l'un de nos séjours, chaque jeune s'engage à :

- Participer à la vie collective.
- Respecter les règles mises en place par l'équipe pédagogique et l'organisme et, notamment, les horaires ou tranches horaires définis pour la bonne marche du centre (lever, coucher, repas...), les règles de vie, le bon déroulement des activités. La mixité est interdite dans les lieux de sommeil.
- Respecter les règles de sécurité inhérentes aux activités.
- Respecter le matériel quel qu'il soit. Tout acte de vol, vandalisme, « casse » volontaire entraînera une demande de réparation financière du préjudice. Nous ne couvrirons en aucun cas ces actes et dégageons totalement notre responsabilité si une plainte était portée par les victimes à l'encontre des auteurs.
- Ne pas fumer dans les locaux, les chambres, les tentes ou l'enceinte du centre. A ce sujet, il incombera au directeur du séjour et à son équipe de définir lors d'une première réunion avec les jeunes en début de séjour, les lieux et moments de la journée où fumer sera autorisé (uniquement pour les jeunes de plus de 14 ans).
- Respecter les autres par son attitude et son langage, et notamment respecter l'équipe pédagogique, le personnel technique, les prestataires et les autres participants. Aucune forme d'impolitesse, d'agression verbale ou physique ne sera tolérée.
- Ne pas jouer le rôle de chef de bande ou de meneur dans le seul but de déstabiliser un individu ou le groupe lui-même.
- Ne pas introduire ou utiliser de produit ou objet prohibé, interdit par la loi (drogue, alcool, arme...) dans l'enceinte du centre ou à l'extérieur.

En cas de manquement ou de non respect de tout ou partie des éléments de notre charte, l'équipe de direction du séjour et le siège assumeront leurs responsabilités afin de protéger le groupe et ils se réserveront le droit de renvoyer sur le champ celui ou celle qui en sera à l'origine.

Les parents et/ou responsables légaux ainsi que, le cas échéant, les responsables des collectivités seront alors avertis. Les responsables légaux seront alors sollicités pour récupérer l'enfant directement sur place. En cas d'impossibilité, le retour de la personne fautive sera organisée et tous les frais qui en découleront seront totalement à la charge des parents. Aucun remboursement ne sera effectué pour séjour non complet, quel que soit le moment où intervient l'interruption du séjour. En outre, une demande de réinscription sur un futur séjour sera examinée avant validation. Dans les cas réputés graves, le siège se réserve le droit de signaler toute faute caractérisée à la police ou à la gendarmerie, ainsi qu'aux Services Départementaux à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport.

TÉLÉPHONE PORTABLE - OBJETS DE VALEUR (Téléphone, tablettes, bijoux, vêtements de marque, ...)

Il est fortement déconseillé d'emmener des objets de valeur. UCPA Tootazimut décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou perte. UCPA Tootazimut décline toute responsabilité de perte d'argent de poche qui n'aurait pas été confié à l'équipe au départ. La responsabilité du directeur et de l'équipe d'encadrement ne pourra pas être engagée. Aucune déclaration auprès de l'assureur contracté par UCPA Tootazimut ne pourra être effectuée. En ce qui concerne le téléphone portable, son utilisation est encadrée. Des moments pour l'utiliser seront aménagés durant la journée et décidés avec l'équipe pédagogique dès le premier jour du séjour.

RÉSEAUX SOCIAUX

Le développement de la téléphonie mobile et de l'utilisation des réseaux sociaux entraîne parfois quelques désagréments. La liberté d'expression doit se concilier avec d'autres libertés et droits fondamentaux. Chaque jeune sera tenu responsable de ses actes.

Autorisations

Je soussigné(e) Mr/Mme

responsable légal de l'enfant

- Déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier. Je déclare avoir notifié toute particularité sanitaire et/ou comportementale relative à mon enfant et j'autorise celui-ci à participer à ce séjour et d'y pratiquer les activités programmées.
- Autorise le Directeur du séjour de vacances à faire donner à mon enfant tous les soins médicaux rendus nécessaires par son état (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, analyses médicales), après consultation d'un praticien. Par ailleurs, je m'engage à rembourser UCPA Tootazimut des frais médicaux et pharmaceutiques nécessaires à mon enfant pendant le séjour.
- Consens à la réalisation, en cas de suspicion de COVID, de tests antigéniques, RT-PCR ou d'auto-test pour mon enfant : OUI NON
- Autorise mon enfant à fumer (*uniquement pour les jeunes de plus de 14 ans*): OUI NON
- Certifie, ainsi que mon enfant, avoir pris connaissance de la charte du bien vivre ensemble ci-après, l'accepter et m'engage à régler les éventuels frais liés à un renvoi disciplinaire.
- Autorise UCPA Tootazimut à prendre des photographies ou des vidéos de mon enfant pendant les activités ou la vie quotidienne et à les utiliser sur ses supports de communication. UCPA Tootazimut se réserve la possibilité de céder les droits d'utilisation de ces photos à l'ensemble des entités juridiques du groupe associatif UCPA, qui pourront les utiliser dans les mêmes conditions. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de son séjour, nous vous remercions de joindre au présent dossier une lettre indiquant votre refus.

Fait à Le2025

Signature du responsable légal *

Signature du participant *

*Cocher cette case équivaut à signature

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Votre enfant est inscrit sur un séjour de vacances au cours duquel il pratiquera l'initiation à la plongée ou la randonnée subaquatique.

La législation en vigueur nécessite qu'il soit en possession d'une autorisation parentale **et** d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de cette activité.

Vous trouverez ci-dessous un certificat type que nous vous invitons à faire remplir par votre médecin et à joindre au dossier sanitaire.

CERTIFICAT MEDICAL

(à remplir par le médecin)

Je soussigné(e), M _____ docteur en médecine,
certifie que l'enfant (*Nom, prénom*) _____

que j'ai examiné(e) ce jour, ne présente aucun signe clinique contre indiquant la pratique de la plongée sous-marine avec scaphandre ou la randonnée subaquatique.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

*Signature **et** cachet du médecin*

AUTORISATION PARENTALE

(à remplir par le responsable légal)

Je soussigné(e) M _____

Père, mère, tuteur de l'enfant _____

Autorise celui-ci à pratiquer la plongée sous-marine avec scaphandre ou la randonnée subaquatique dans le cadre de son séjour en centre de vacances.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature du représentant légal

Réglementation Jeunesse et Sports. Annexe de l'arrêté du 20/06/2003 :

« La plongée avec scaphandre autonome se pratique en milieu naturel ou en bassin »

Que l'activité soit organisée par le centre lui-même ou sous-traitée par un établissement d'activités physiques et sportives, celle-ci doit se dérouler conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 juin 1998 relatif aux règles techniques et de sécurité dans les établissements organisant la pratique et l'enseignement des activités sportives et de loisirs en plongée autonome à l'air. Elle est conditionnée par la présentation d'une autorisation parentale et d'un certificat médical de non contre indication à la pratique considérée. L'activité est encadrée par une ou plusieurs personnes titulaires du Brevet d'Etat d'éducateur sportif, option plongée subaquatique.

Ce PASS NAUTIQUE* est obligatoire pour la pratique des activités suivantes : voile, windsurf, catamaran, optimist, wakeboard, ski nautique, kitesurf, raft, canoë-kayak, eaux vives, surf des vagues, canyoning.

Si l'enfant possède déjà un **Pass Nautique** ou le **test de SAUV'NAGE** ou une **attestation du SAVOIR NAGER EN SÉCURITÉ**, vous pouvez en produire une copie en lieu et place du présent document.

Je soussigné(e), _____, titulaire d'une qualification permettant, conformément aux dispositions du code du sport en vigueur, l'encadrement contre rémunération d'une activité suivante : la natation, le canoë-kayak, la voile, le canyoning, le surf de vagues,

Titulaire du diplôme N° : _____ **ET de la carte pro N°:** _____,

Cocher la case du diplôme correspondant :

- BNSSA
 BEESAN
 MNS
 BEES Canoë BEES Kayak BEES Voile BEES Surf
 BPJEPS Canoë BPJEPS Kayak BPJEPS Voile BPJEPS Surf
 Autre qualification _____ (joindre copie du diplôme)

Certifie que :

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance ____/____/____

a réalisé avec succès les 5 épreuves suivantes :

- Effectuer un saut dans l'eau,
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes,
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes,
- Nager sur le ventre sur un parcours de 25 mètres,
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ces épreuves ont été effectuées* :

- AVEC** une brassière de sécurité
- SANS** brassière de sécurité (obligatoire pour les séjours : Aqua'Landes, Cors'Aquatic, Gliss'Atlantique, Les Petits Surfeurs, O Viv'Aventures, Parfum d'Océan)

Fait à _____, Le ____/____/____

Signature

* Ce Pass Nautique a une validité permanente, nous vous recommandons de le garder précieusement. Pour toute utilisation, pensez à faire des photocopies.